

« C'est un manque de respect envers les retraités »

- Marc Picard

(Québec, le 9 novembre 2006) – Alors que la commission des Finances publiques examine le projet de loi 27 sur les régimes de retraite, le porte-parole adéquiste en matière de Finances publiques, M. Marc Picard, dénonce vivement le recul de la ministre du Conseil du Trésor, pour son manque de transparence et de respect envers les retraités du secteur public. « Nous avons cru, l'espace d'un instant, que les retraités allaient être les grands gagnants dans l'histoire. Malheureusement, les libéraux oublient vite, très vite, ce qu'ils ont promis. Le projet de loi 27 est très mal parti, s'il veut vraiment donner une représentation équitable pour les retraités. »

Marc Picard comprend mal la mauvaise foi, dont font preuve le gouvernement et sa ministre dans le dossier de la représentation des retraités. « À la lecture du projet de loi, c'est facile de voir que le Pl. 27 ne répond en rien au besoin du milieu. Le projet de loi propose que les retraités aient 1 vote sur 13 dans le nouveau conseil d'administration et 2 votes sur 24 sur le comité de retraite du RREGOP, alors qu'ils ont actuellement droit à un membre sur 14. Je ne sais pas si le gouvernement appelle ça un gain significatif, mais de mon côté, je considère que ça ressemble plus au statu quo. Une représentation adéquate devrait correspondre au poids que représentent les retraités et non à la place que la ministre veut leur donner. »

En plus des oublis importants dans la représentation des retraités, monsieur Picard croit que ce n'est pas à la ministre Forget de décider des représentants pour les pensionnés. « Les retraités ont demandé clairement au gouvernement d'avoir le libre choix quant à leurs représentants. C'est normal d'exiger de pouvoir choisir démocratiquement leurs représentants. On est à cent lieues d'un libre choix et de répondre aux besoins des principaux demandeurs de ce projet de loi. J'espère que la ministre saura réviser sa position, parce que les éléments importants ont malheureusement été oubliés dans sa législation » a fait remarquer le député adéquiste

-30-

Source : Équipe parlementaire ADQ
Renseignements : Élodie Girardin-Lajoie
Attachée de presse